ACADEMIE DE DIJON

Nevers le 31 mars 2010

INSPECTION ACADEMIQUE DE LA NIEVRE Division des Etablissements

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE **RENTREE SCOLAIRE 2010** MESURES DEFINITIVES DANS LE PREMIER DEGRE PUBLIC

I) - Mesures au titre de la démographie :

- 1 poste d'enseignant est attribué :

. TRONSÃNGES (RPI GERMIGNY SUR LOIRE - TRONSANGES - classe élémentaire)

NB: l'aide apportée en 2009-2010 au RPI de BILLY SUR OISY et OISY sera maintenue et reinforcée.

- 10 postes d'enseignants sont retirés (dont 9 en diminution de la dotation budgétaire départementale) :
- . CHAMPVERT (RPI CHAMPVERT-VERNEUIL classe élémentaire anglais)
- . COULANGES LES NEVERS André Mairaux (classe élémentaire anglais)
- LA MACHINE Albert Camus (classe élémentaire anglais)
- . MARIGNY L'EGLISE (classe élémentaire unique)
- . NEVERS Jules Ferry (classe maternelle)
- . NEVERS Rue de Lund (classe maternelle)
- . NEVERS Mouësse (classe élémentaire anglais)
- . ROUY (classe elémentaire anglais)
- . ST LEGER DE FOUGERET (RPI DOMMARTIN-DUN-ST LEGER-ST PEREUSE classe maiemelle unique)
- . ST SAULGE (classe élémentaire)

Il) - Mesures de réorganisation départementale :

- 3.75 postes d'enseignants sont attribués :

- 1 poste d'enseignant référent : NEVERS IEN NEVERS Adjoint + ASH, pour améliorer et renforcer le suivi de la scolarisation des élèves handicapés.
- 1,25 poste de secrétaire de comités exécutifs (COMEX):
- . secteur de CHÂTEAU-CHINON (complément 1 quart de poste)
- . secteur de CORBIGNY (1 complément 1 quart de poste)
- . secteur de MOULINS ENGILBERT (1 demi-poste)
- Ces trois secteurs, et ceux de LORMES et MONTSAUCHE, disposeront ainsi chacun d'un demi-poste
- . IMPHY (complément 1 quart de poste)
- 1,50 poste de remplaçant (congés de maladie-maternité)

- 5 postes d'enseignants sont retirés :

- 1 poste d'enseignant du dispositif départemental pour la scolarisation des enfants nomades et nouveaux arrivants (CASNAV).

Nouveaux rattachements des 5 postes constituant le dispositif 2010-2011:

- . DECIZE Saint Just et SAINT PIERRE LE MOUTIER écoles élémentaires
- . CLAMECY Claude Tillier et CORBIGNY écoles élémentaires
- . GARCHIZY Guy Moquet et SAINT ELOI écoles élémentaires
- . NEVERS Blaise Pascal élémentaire et ROUY école primaire
- . COSNE Pierre et Marie Curie école primaire et NEVERS Albert. Camus école élémentaire B.
- 1 poste de chargé de mission Techniques Usuelles de l'information et de la Communication

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE **RENTREE SCOLAIRE 2010** MESURES DEFINITIVES DANS LE PREMIER DEGRE PUBLIC

- 0.75 poste d'enseignant coordonnateur de réseaux d'écoles rurales :
 - . LA MARCHE école primaire (réseau Loire-Bertranges 0,25 poste)
 - . MILLAY école primaire (réseau du secteur de LUZY 0,25 poste)
 - . PREMERY école maternelle (réseau du secteur de PREMERY 0.25 poste)
- 2,25 postes d'appui :
 - . CHAULGNES école maternelle (0,25 poste provisoire 2009-2010)
 - COSNE COURS SUR LOIRE école primaire Franc Nohain (0,50 poste)
- . FOURCHAMBAULT école élémentaire Chevillettes (0,50 poste)
- . IMPHY école élémentaire André Dubbis (0,50 poste)
- . TOURY SUR JOUR école primaire (bassin de DORNES 0,50 poste)
- autres mesures de réorganisation sans modification du nombre de postes :

1 poste d'enseignant en classe maternelle est transformé en poste de maître-formateur :

. NEVERS Georges Guynemer maternelle

2 postes d'enseignants spécialisés en établissements médico-éducatifs sont transférés :

- -- 1 poste de NEVERS Georges Guynemer maternelle ('école de rattachement d'une classe externée de l'Institut de MARZY) à MARZY Claude Joly (1 demi-poste) et à COSNE Cottereaux (1 demi-poste) - 1 demi-poste d' URZY Louis Willemain à COSNE Cottereaux (SESSAD Val de Loire) - 1 demi-poste d'URZY Louis Willemain à MARZY Claude Joly (SESSAD Arc en Ciel)

(les conventions entre l'Education Nationale et l'Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adoles cence sont en cours de réécriture)

des directions d'écoles sont regroupées :

- CLAMECY maternelle et élémentaire Ferme Blanche
- COSNE COURS SUR LOIRE primaire Franc Nohain et élémentaire Pierre et Maria Curie
- (réorganisation communate).
- NEVERS : primaires Fierre Brossolette et Mouësse (à titre expérimental en 2010-2011)

III) - Mesures au titre des décharges de service :

- 4, 25 postes soit 17 journées hebdomadaires, sont attribués (dont 3 postes de compensation pour les directions d'écoles à 4 classes)

CHÂTEAU CHINON maternelle CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS primaire

CHAULGNES éfémentaire

CLAMECY Jules Renard maternelle

CORBIGNY maternelle

CORVOL L'ORGUEILLEUX primaire

DORNECY primaire

LA MACHINE maternelle COSNE Pierre et Marie Curie élémentaire (complément)

LORMES élémentaire MARZY maternelle

NEVERS André Cloix élémentaire PARIGNY LES VAUX primaire SAINCAIZE-MEAUCE primaire

SOUGY SUR LCIRE primaire

VARZY élémentaire

VARENNES VAUZELLES Paul Langevin maternelle

Les écoles à 4 classes de COULANGES LES NEVERS André Malraux élémentaire, d'IMPHY Bourg maternelle et Jean Jaurès élémentaire, de NEVERS Guynemer, Lund et Rotonde maternelles, let de NEUVY SUR LOIRE élémentaire, ont été antérieurement dotées .

- jes décharges IUFM des maîtres formateurs sont ramenées de 9 à 6 heures hebdomadaires